

1. Le Comité de pilotage régional

Le groupe a retenu un comité de 17 membres composé de :

- 1 représentant de l'Etat /pays
- 1 parlementaire/ pays
- 2 représentants pour les OSC/ pays (Les plateformes nationales choisiront, les représentants des OSC qui iront au niveau régional (COPIL)).
- 1 représentant pour les jeunes
- 1 représentant pour les femmes
- IPAR, FAO, OMVS

Le comité de pilotage aura pour mission d'orienter le projet. Il devra également définir plus précisément les missions des plateformes nationales et locales et les résultats attendus d'elles.

2. Les Plateformes nationales

Le groupe propose de se baser sur les plateformes déjà mise en place par le projet « Dissémination des Directives volontaires »- FIDA. Toutefois, il faudra au préalable, procéder à un diagnostic de ces plateformes (les femmes sont-elles représentés ? les jeunes ? les éleveurs ? les pêcheurs ? les agriculteurs ? etc). Le comité de pilotage pourra se prononcer sur les indicateurs pour une plateforme inclusive et fonctionnelle.

Les plateformes nationales auront pour mission de suivre l'exécution du projet mais devront aussi se limiter au cadre circonscrit du bassin en ce qui concerne le projet. D'ailleurs, les agences nationales de l'OMVS (SAED, SONADER, SOGED, etc..) devront faire partie de la plateforme.

3. Les plateformes locales

Il n'appartient pas au groupe de désigner les membres de ces plateformes. Il faudra que le projet organise des foras au niveau local pour que les populations elles-mêmes choisissent leurs représentants. Cela facilitera par la suite la mise en œuvre des activités sur le terrain et l'appropriation des populations à la base.

4. Les activités prioritaires

Le groupe préconise :

- De procéder au diagnostic des plateformes nationales ;
- Evaluation et amélioration si nécessaire de l'étude déjà présentée par le Pr. Samba Traoré. Cela pour disposer d'une étude type « référentielle » pour tirer des actions mesurables et pour permettre le suivi et l'évaluation effective du projet ;
- Organiser toutes les catégories d'acteurs pour ceux qui ne le serait pas encore notamment les ouvriers agricoles pour leur participation dans les plateformes locales.